Rapport du trésorier sur l'exercice 1934

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **15 (1935)**

Heft 6

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'une et l'autre organisent des déjeuners mensuels à l'occasion desquels leurs membres entendent des travaux présentés, soit par le Secrétaire, soit par un membre du Comité de la section. Des manifestations d'une particulière importance eurent lieu le 7 mars dernier à Marseille, à l'occasion de l'Assemblée tenue par les membres de cette section, et le 9 du même mois, à Lyon, où notre section avait organisé un stand suisse à l'Exposition de la Navigation intérieure; ces deux manifestations eurent lieu en présence du Président en exercice de notre Compagnie, et des Consuls de Suisse, MM. Angst et Meyer, Présidents d'honneur de nos deux sections.

Collaboration avec différents groupements économiques de Suisse et de France :

Nous avons continué à entretenir les liens les plus étroits avec l'Office Suisse d'Expansion commerciale, à Zurich et Lausanne. Leurs directeurs ont bien voulu venir assister à plusieurs des réunions de notre Conseil d'Administration et à chacun de nos voyages en Suisse, nous ne manquons pas d'en profiter pour étudier avec eux des questions retenant l'attention toute spéciale des différents organismes qui ont l'expansion commerciale de la Suisse pour but.

C'est ainsi que nous sommes également heureux des échanges de vues qui ont lieu, de temps à autre, entre notre Compagnie et l'Union Suisse du Commerce et de l'Industrie, ainsi qu'avec les différents groupements économiques suisses que réunit cette Union.

Les assemblées générales que tient en Suisse l'Union des Chambres de Commerce Suisses à l'étranger nous ont également permis de nous entendre avec nos collègues de Bruxelles, Milan et Vienne, au sujet d'une action de propagande en faveur des Chambres de Commerce qui défendent à l'étranger les intérêts du commerce et de l'industrie suisses.

Enfin, nous avons innové en créant, avec la Chambre de Commerce française pour la Suisse, à Genève, une « Commission Economique Franco-Suisse », composée de trois délégués de chacune de nos deux Compagnies. Au cours de ses deux premières réunions, nos Chambres de Commerce ont pu examiner les nombreuses questions dont l'étude leur est commune, et elles cherchent actuellement à faire valoir leurs desiderata en France comme en Suisse. La création de cette « Commission Economique Franco-Suisse » entre Français résidant en Suisse et Suisses résidant en France prouve l'intérêt toujours plus grand qu'il y a à maintenir et à développer la bonne entente économique entre les deux pays. Il est prématuré de vous indiquer aujourd'hui les résultats auxquels aboutira cette collaboration, mais elle ne fera que renforcer l'œuvre poursuivie par notre Association qui, espérons-le, continuera à se développer et à voir son action s'étendre plus loin et plus profondément dans les domaines qui lui sont réservés.

Pour le Conseil d'Administration,

Le Président :
Ferdinand Dobler.

RAPPORT DU TRÉSORIER SUR L'EXERCICE 1934

Messieurs,

Les comptes que j'ai l'honneur de vous soumettre marquent un nouveau pas dans la voie du redressement de notre situation financière et témoignent, en outre, du remarquable développement de notre Chambre au cours de l'année dernière.

En face d'un total de recettes de	Fr.	317.633,09
légèrement inférieur au précédent, les dépenses s'élèvent à	Fr.	305.497,65
laissant ainsi un excédent de	Fr.	12.135,44

que nous vous proposons d'affecter à une réserve pour renouvellement de notre matériel de bureau.

Si, en présence des circonstances actuelles, nous avons tout lieu de nous féliciter d'un pareil résultat, nous ne saurions cependant nous départir de la plus grande parcimonie dans nos dépenses. Celles-ci, d'ailleurs inscrites dans un budget approuvé par votre Conseil d'Administration, sont conçues de manière à donner à notre organisme toute l'efficacité nécessaire pour rendre le plus possible de services.

Voici le détail de nos

Recettes.

Cotisations Paris. ..... Fr.	179.689,10	
Cotisations Lyon.	19.800 »	
Cotisations Marseille	17.573 »	
		217.062,10
Subvention fédérale		63.050 »
Publicité au Bulletin		26.988,65
Intérêts, renseignements et divers :		
Paris	7.774,24	
Lyon	2.100 »	
Marseille	658,10	
		10.532,34
Au total..... Fr.		317.633,09

Vous constaterez avec intérêt l'accroissement de 28.000 francs dans nos cotisations; sur ce chiffre, 18.000 francs proviennent de notre siège de Paris, tandis que nos sections de Lyon et de Marseille y contribuent chacune pour 5.000 francs environ. Relevons à ce propos les très louables efforts de nos sections pour arriver à l'équilibre de leurs propres budgets : Lyon y est déjà parvenu et Marseille s'en rapproche.

La subvention fédérale, pour des raisons budgétaires, a été abaissée à 13.000 francs. C'est la troisième fois que la Confédération a bien voulu nous prêter son appui financier; elle nous avait déjà versé 20.000 francs suisses en 1932 et 17.000 francs suisses en 1933.

Nos dépenses se décomposent ainsi :

Appointements	Fr.	148.150 »
Loyer		29.700 »
Frais généraux		56.812,60
Frais du Bulletin		24.280,10
Section de Lyon		21.444,85
Section de Marseille		25.110,10
Au total.....	Fr.	305.497,65

Le bilan au 31 décembre 1934 se présente comme suit :

Actif.

Disponible	Fr.	28.606,47
Créance à recouvrer		8.763,55
Dû par les annonceurs		1.169 »
Comptes d'ordre		9.863 »
	Fr.	48.402,02

Passif.

Créditeurs divers	Fr.	8.344,20
Comptes d'ordre		14.543,75
Provisions diverses		25.514,07
	Fr.	48.402,02

Il ressort de ces chiffres que, sans être bien riche, notre Chambre a cependant pu se constituer quelques

provisions. Ce résultat, particulièrement satisfaisant en pleine période de dépression, est dû, avant tout, à la générosité de nos membres et à l'augmentation constante de leur nombre.

Au moment de déposer mon mandat, je tiens à rendre hommage à tout le travail fourni, pour le plus grand profit de notre Chambre, par son Conseil et par son Secrétariat. Ce dernier m'a facilité ma tâche de Trésorier en s'efforçant, avec succès, de maintenir nos dépenses en harmonie avec nos recettes. N'est-il pas significatif que le seul chapitre où les provisions budgétaires ont été régulièrement dépassées est celui des timbres-poste, preuve évidente de l'activité déployée?

En vous remerciant, Messieurs, de la confiance que vous m'avez témoignée, je vous prie de la reporter sur mon successeur. Je garde le plus agréable souvenir du bon accueil que j'ai toujours trouvé auprès des membres du Comité de Direction et du privilège que j'ai eu de collaborer avec des collègues aussi compétents et sympathiques.

J'éprouve la plus vive gratitude à l'égard des deux Présidents qui m'ont honoré de leur estime, MM. J.-L. Courvoisier et Ferdinand Dobler. Ils ont donné à leurs collaborateurs l'exemple du dévouement à notre Chambre et méritent notre reconnaissance pour leur large contribution au développement des rapports séculaires d'amitié et d'affaires entre la France et la Suisse.

Le Trésorier,
Raoul La Roche.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Messieurs,

Nous nous sommes acquittés du mandat que vous nous avez confié lors de votre Assemblée générale du 6 juin 1934.

Les livres de votre Chambre de Commerce ont été mis à notre disposition avec toutes les pièces comptables concernant l'exercice 1934.

Nous avons procédé à la vérification des chiffres postérieurs au bilan et à votre compte d'exploitation; nous avons pu constater ainsi la régularité parfaite de votre comptabilité.

Par suite, nous vous proposons d'approuver les comptes de l'année écoulée tels qu'il vous sont présentés par M. Raoul La Roche, votre Trésorier.

Les Commissaires aux Comptes :
Marcel, Iselin.

ALLOCUTION PERSONNELLE DE M. FERDINAND DOBLER,

Président fondateur de la Chambre de Commerce Suisse en France.

Messieurs,

Permettez-moi d'ajouter quelques mots personnels au rapport de votre Conseil, que vient de vous lire notre Secrétaire général :

Je tiens à faire ressortir l'esprit de parfaite solidarité qui n'a cessé de régner parmi tous nos membres et qui s'est manifesté tout le long de l'année de mille et une façons. Tant au sein du « Comité de Direction » que de votre « Conseil d'Administration », un travail considérable a été fourni. Dans toutes nos réunions, il a régné une atmosphère d'altruisme où la grande compétence des uns s'est mise au service des autres.

Le développement réjouissant de nos deux sections de Lyon et de Marseille et la collaboration toujours plus active et plus intime entre notre Chambre, l'Office Suisse d'Expansion Commerciale à Zurich et Lausanne, les Chambres de Commerce en Suisse et les Chambres de Commerce suisses en Autriche, en Belgique et en Italie, nous permettant d'envisager l'avenir avec pleine confiance. Voici l'avenir tel que je l'entrevois pour notre Chambre de Commerce :

Des sections de notre Chambre dans toutes les régions de France, à l'instar de celles si florissantes de Lyon et de Marseille réunissant les efforts de tous nos nationaux établis en France.

L'Union des Chambres de Commerce suisses établies dans tous les pays d'Europe et des autres continents, si possible, formant de par le monde un faisceau puissant pour la protection et le développement de tous les intérêts commerciaux suisses à l'étranger.

La collaboration intime enfin de cette Union extraterritoriale de cette grande colonie suisse avec les organismes et les Institutions fédérales et cantonales à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières, donnant un vivant exemple de ce que peut produire l'esprit d'initiative suisse lorsqu'il est soutenu par la compréhension réciproque et le patriotisme de tous nos nationaux.

Ah! ne nous le cachons pas! La situation économique de notre pays est grave actuellement. Il faut des initiatives intelligentes, des vues désintéressées, des dévouements infatigables et une aide réciproque continuelle pour parer aux dangers qui menacent son existence commerciale et industrielle. N'oublions pas que la politique, comme la vie sociale, dépendent de plus en plus des questions économiques. En travaillant pour le commerce notre Chambre remplit un rôle très beau et très complexe, un rôle d'institution de bienfaisance commerciale.

Il ne me reste qu'à vous faire, à vous, Messieurs et chers Collaborateurs, mes adieux de Président. Dans quelques instants, vous allez être appelés à nommer un nouveau Président, plus jeune, qui sera chargé de réaliser avec vous le bel avenir évoqué tout à l'heure. Je lui souhaite de réussir dans ses efforts, en l'assurant de toute l'aide qu'il me sera possible de lui apporter. Merci encore à notre Gouvernement fédéral, à notre Ministre, à tous les membres du Comité de Direction et du Conseil d'Administration, à nos dévoués Secrétaires, MM. Gérard de Pury et Léon Mathez, et à tout le personnel de notre Secrétariat, à tous nos collaborateurs en Suisse, à Paris, à Lyon, à Marseille, à Bruxelles, Milan et Vienne, qui n'ont cessé de témoigner à notre cause, et à moi personnellement, leur bienveillant intérêt et leur dévouement. Je suis assuré que, tous, vous continuerez à donner votre appui sans compter à notre œuvre et à mon successeur qui se sentira ainsi soutenu et encouragé dans la belle, mais lourde tâche qui l'attend.